



Procès-verbal approuvé de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le lundi 19 août 2019 à 17 h, au centre administratif, 2046, chemin St-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4

Présents :	Isabel Béland	Commissaire-parent (par visioconférence)
	Stephen Burke	Président
	Heather Clibbon	Commissaire (par visioconférence)
	Debbie Cornforth	Commissaire-parent (par visioconférence)
	Christian Falle	Commissaire-parent (par visioconférence)
	Debbie Ford-Caron	Commissaire (par visioconférence)
	Chantal Guay	Commissaire (par visioconférence)
	Cameron Lavallee	Commissaire (par visioconférence)
	Wyna Marois	Commissaire (par visioconférence)
	Esther Paradis	Commissaire
	Stephen Pigeon	Directeur général
	Jean Robert	Vice-président (par visioconférence)
	Jo Rosenhek	Commissaire (par visioconférence)
	Aline Visser	Commissaire (par téléphone)

Absents :	Sara Downs	Commissaire
	Jason Kilganan	Commissaire-parent
	Jo-Ann Toulouse	Commissaire

19-08A.01 Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 17 h 05.

Il est noté que le président, le directeur général et la commissaire E. Paradis sont présents au centre administratif et qu'il y a quorum.

19-08A.02 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par E. Paradis, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel qu'il a été distribué.

19-08A.03 Période de questions réservée au public

Aucun public n'était présent.

19-08A.04 **Règlement interne concernant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires 2019-2020 (adoption)**

ATTENDU QUE l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le Conseil des commissaires doit, par règlement, fixer le jour, l'heure et le lieu de ses séances ordinaires;

ATTENDU QUE l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique stipule qu'un avis public doit être donné avant l'adoption d'un règlement;

Il est PROPOSÉ par E. Paradis, APPUYÉ par I. Béland et RÉSOLU à l'unanimité qu'en vertu de l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique, les séances ordinaires du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2019-2020 se tiendront à 19 h au centre administratif aux dates énumérées ci-après :

- le vendredi 13 septembre 2019
- le mercredi 16 octobre 2019
- le mercredi 13 novembre 2019
- le mercredi 11 décembre 2019
- le mercredi 22 janvier 2020
- le mercredi 19 février 2020
- le mercredi 18 mars 2020
- le mercredi 22 avril 2020
- le mercredi 20 mai 2020
- le mercredi 17 juin 2020

19-08A.05 **Nominations des représentants de la CSCQ au conseil d'administration de l'ACSAQ**

ATTENDU QUE le conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) est formé de deux membres élus par chaque commission scolaire membre;

Il est PROPOSÉ par J. Rosenhek, APPUYÉ par J. Robert et RÉSOLU à l'unanimité que les membres de la Commission scolaire Central Québec qui siégeront au conseil d'administration de l'ACSAQ seront Debbie Ford-Caron et Stephen Burke.

19-08A.06 **Nomination du représentant de la CSCQ au comité exécutif de l'ACSAQ**

ATTENDU QUE le comité exécutif de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) est formé du président ou du vice-président de chacune des neuf commissions scolaires membres;

Il est PROPOSÉ par E. Paradis, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU à l'unanimité de nommer Stephen Burke pour représenter la CSCQ au sein du comité exécutif de l'ACSAQ.

19-08A.07 **Période de questions réservée au public**

Il n'y avait aucun public.

19-08A.08 **Ajournement**

Il a été PROPOSÉ par D. Ford Caron de lever la séance à 17 h 11.

Sandra Wright Griffin
Secrétaire générale

Stephen Burke
Président

Approuvé le 13 septembre 2019